

Des débarquements de l'ordre de 2 milliards de dirhams à fin mars

K.T

La pêche côtière et artisanale continue de renforcer son chiffre d'affaires. Au mois de mars, la valeur globale générée par les débarquements a connu un accroissement de 10% par rapport à la même période de l'année. On recense à cet effet des recettes de l'ordre de 2,047 milliards de dirhams contre 1,85 milliard de dirhams une année plus tôt. Cette hausse en valeur est cependant accompagnée par une baisse des volumes vendus au troisième mois de l'année.

Les débarquements du mois de mars ont tourné autour de 236.863 tonnes contre 247.992 tonnes écoulées à la même période de l'année passée. Toutefois les statistiques relevées au troisième mois de l'année s'inscrivent en nette amélioration par rapport à ce qui a été observé le mois précédent. A fin février les débarquements de la pêche côtière et artisanale ont fléchi de 14% en termes de volume au moment où elles ont affiché une progression de 5% en termes de valeur. C'est ce

que l'on peut tirer en gros des statistiques mensuelles publiées par l'Office national des pêches. La dynamique des ventes est tirée principalement par les recettes générées par les ports de l'Atlantique. Les débarquements en cette zone portuaire représentent une valeur de 1,9 milliard de dirhams, en hausse de 13% par rapport au même mois de l'année précédente. Les volumes au niveau des ports de l'Atlantique se sont pour leur part rétractés de l'ordre de 4% basculant de 240.351 tonnes à 231.658 tonnes à fin mars 2018. Au niveau des ports de la Méditerranée, les débarquements ont accusé des baisses significatives aussi bien en termes de valeur que de poids.

On relève à ce niveau un repli de 32% du volume des débarquements ainsi qu'une baisse de 13%. Le poids de ces débarquements se situe dans ce sens à 5.204 tonnes représentant une valeur de 143.923 millions de dirhams. L'évaluation de la commercialisation par produit fait ressortir une nette progres-



sion des débarquements des algues au moment où les autres produits ont affiché des évolutions disparates. Les débarquements des algues, réalisés essentiellement aux ports de l'Atlantique, se sont améliorés aussi bien en volume qu'en valeur.

Ainsi, 1.882 tonnes d'algues ont été commercialisées durant les trois premiers mois de l'année. Ce volume,

en amélioration de 94%, représente une valeur de l'ordre de 7,43 milliards de dirhams (97%). Les débarquements des céphalopodes ont également gagné en valeur. Cette dernière est estimée à 945,16 millions de dirhams, en hausse de 20%, au moment où le volume de ces débarquements s'est replié de 12%. De même, les débarquements des poissons pélagiques se sont

redressés de 3% en valeur contre une chute de 3% en volume. Pour le poisson blanc, l'ONP fait ressortir une baisse de 3% en valeur et de 11% en volume.

Les débarquements de coquillages ont porté à fin mars 41 tonnes, soit un montant de 666.000 dirhams. L'Office national des pêches relève à cet effet un repli de 92% en volume et de 73% en valeur.